

Entre Murs et Gordes dans le Vaucluse

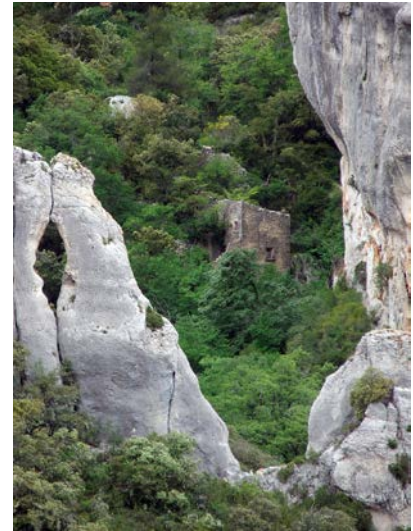
## **Les moulins et les gorges de la Véroncle, un patrimoine naturel et culturel remarquable**

Jérémie Haye, *Architecte au Parc naturel régional du Luberon*

D'après *Les moulins de la combe de Véroncle*, ASPPIV/Les Alpes de lumières, 1996



1



2

Au cœur du Parc naturel régional du Luberon, sur les communes de Murs et de Gordes, les gorges de la Véroncle ont vu s'installer dès le XVI<sup>e</sup> siècle une chaîne complète de moulins à farine fonctionnant à l'énergie hydraulique.

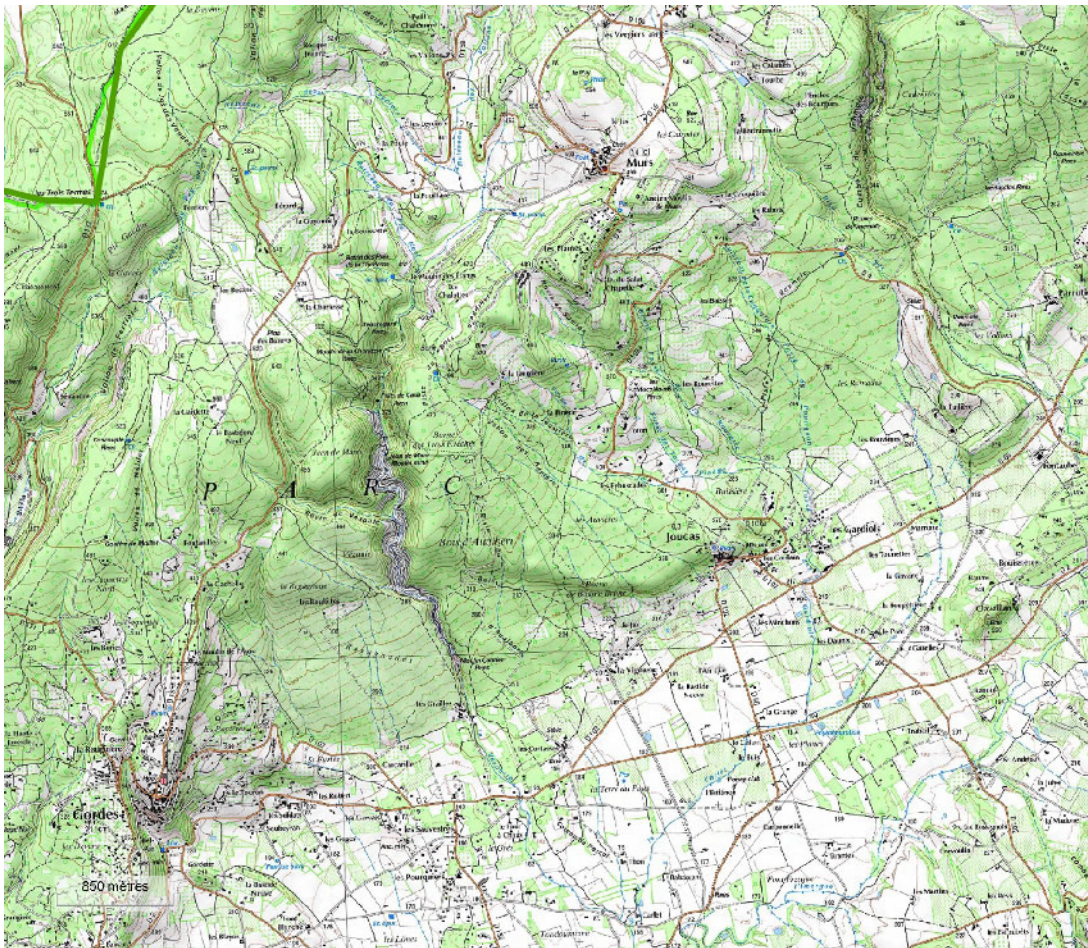
Issu d'un monde rural en plein essor, ce vaste système est unique en Provence : ce sont, en effet, pas moins de dix moulins qui se succèdent le long de ce petit torrent. Ils témoignent de savoir-faire constructifs remarquables afin d'utiliser au mieux une eau si rare et si précieuse dans notre région : barrages, canaux taillés dans la roche, conduites forcées en pierre de taille, etc. Encore en activités au XIX<sup>e</sup> siècle, certains ont été réhabilités depuis en habitations, d'autres abandonnés progressivement à la ruine.

Situés en fond de gorges, parfois vertigineuses, les moulins se découvrent aujourd'hui le long de sentiers de randonnées offrant tantôt des ambiances intimistes dans une végétation luxuriante, tantôt des belvédères à couper le souffle sur le massif du Luberon et les monts de Vaucluse avec en point de mire le Ventoux.

Tombés totalement en désuétude au XX<sup>e</sup> siècle avec l'exode rural et l'émergence des Grands Moulins, les moulins de Véroncle ont suscité, depuis les années quatre-vingt, un regain d'intérêt dans le monde scientifique et associatif : le temps faisait son œuvre et bientôt la ruine serait irrémédiable sur certains édifices. Etudes archivistiques, relevés et études in situ ont permis de mieux documenter et connaître ce patrimoine industriel avant qu'il ne tombe dans l'oubli. Un des moulins, demeuré dans le domaine public, put faire alors l'objet d'un chantier de conservation visant la cristallisation de la ruine et une signalétique fut installée sur site afin d'expliquer le fonctionnement de l'installation hydraulique dont certains éléments, notamment en bois, n'étaient plus en place.

Aujourd'hui, 30 ans plus tard, il reste encore beaucoup à faire pour conserver sur le long terme cette chaîne de moulins qui se dégrade toujours. Mais, au-delà de la qualité de ce patrimoine culturel, l'attention se porte également à présent sur la préservation du patrimoine naturel qui lui sert d'écrin. Ainsi, le Conseil Départemental de Vaucluse étudie avec ses partenaires – les communes, le Parc du Luberon, les riverains – la création d'un Espace Naturel Sensible autour des gorges de la Véroncle.

- Un site naturel remarquable
- Un patrimoine industriel unique en Provence
- Vers un projet de préservation et de mise en valeur



3



4



5

## Un site naturel remarquable

Les moulins fonctionnant à l'énergie hydraulique ne sont probablement pas les plus répandus en Haute-Provence ; et pour cause, les cours d'eau réguliers y sont plutôt rares. Naturellement, ce sont les moulins à vent qui se sont davantage développés sur les hauteurs, face au mistral.

Autant dire qu'une chaîne de dix moulins à eau relève de l'exception et sa présence semble aujourd'hui d'autant plus saugrenue, que d'eau on n'en trouve que très rarement au fond des gorges de la Véroncle. C'est au mieux un filet d'eau que l'on rencontrera au gré des randonnées, au-delà des épisodes orageux.

Cette rareté de la ressource ne date pas d'aujourd'hui et c'est justement cette insuffisance qui explique, entre autres, la succession des moulins : chaque goutte d'eau étant utilisée ingénieusement dix fois de suite.

Le contexte hydrogéologique des monts de Vaucluse (système karstique) explique cette rareté en eau et l'histoire géologique en explique les paysages de plateaux, plaines et gorges façonnés depuis des millions d'années. Et pour en comprendre leur origine, remontons dans le temps.

### *L'histoire géologique, socle des paysages d'aujourd'hui*

Il y a 130 millions d'années (Crétacé inférieur), la Provence telle que nous la connaissons aujourd'hui n'existe pas encore. Il n'y a ici qu'une mer au fond de laquelle se déposent des sédiments (alternance de marnes et de calcaires). Les reliefs, les chaînes Ventoux-Lure et Luberon, toutes orientées Est-Ouest, se forment à partir de ces roches sédimentaires il y a 40 millions d'années (Eocène), formant deux anticlinaux (plis en voûte) encadrant le synclinal (pli en cuvette) du bassin du Coulon-Calavon

Adossé à l'anticlinal Ventoux-Lure, les Monts de Vaucluse constituent une grande masse calcaire globalement monoclinale, c'est à dire régulièrement inclinée vers le sud et peu

déformée. Par contre, ces calcaires ont été profondément fracturés lors des épisodes de compression. Ces cassures profondes, ces failles, concourent aux pertes d'eau majeures dans la profondeur du sous-sol renforçant d'autant l'aridité des reliefs.

De façon tout à fait singulière, c'est aussi par des mouvements d'effondrements au droit de ces failles que se constituent des fossés au plein cœur des plateaux calcaires : ceux de Banon, Simiane, Lioux, Sault et Murs.

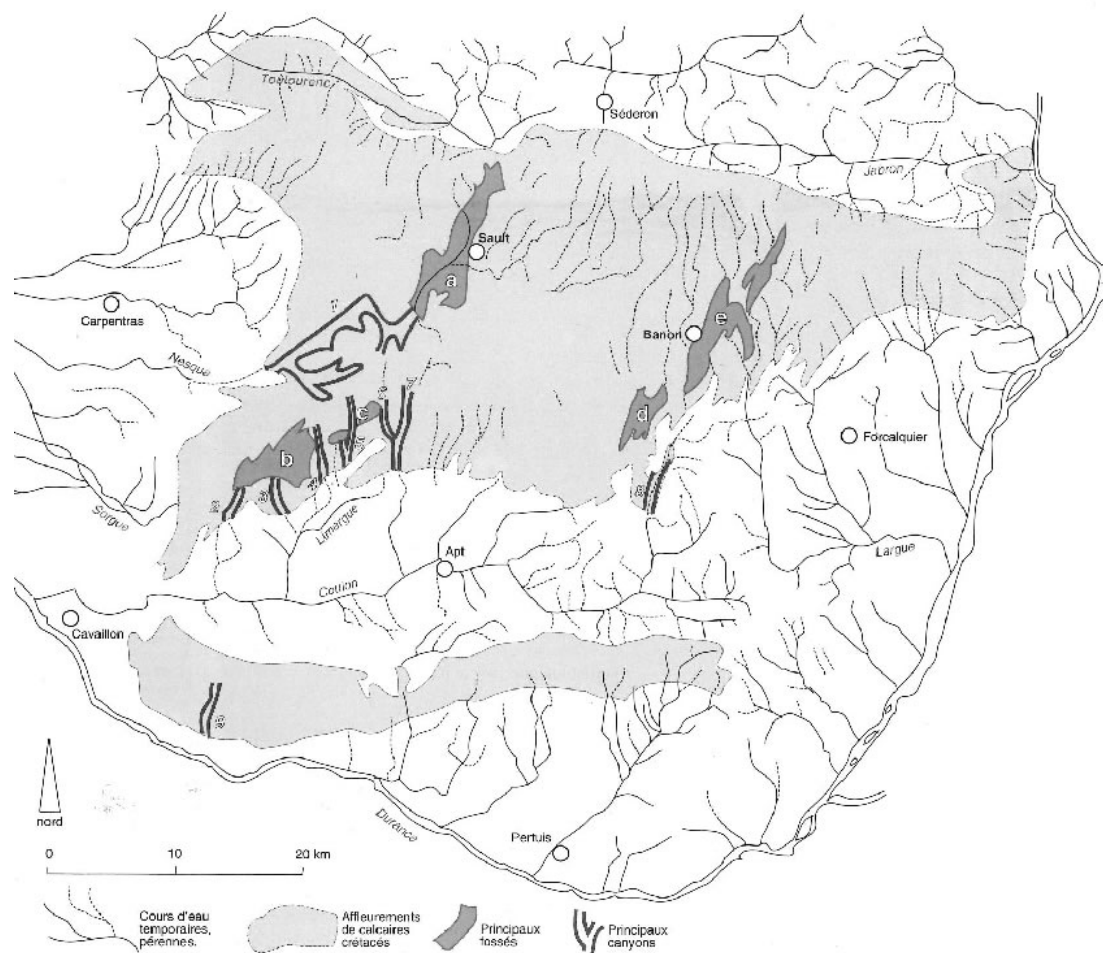
Il y a 33 millions d'années (Oligocène), de grands lacs occupent ce territoire, déposant des argiles, des marnes, des calcaires en plaquettes. A la faveur des fossés d'effondrement, ces terrains plus meubles ont été conservés. De nos jours, ils forment des zones aussi fertiles que les plaines occupées par des cultures et des pâturages.

Il y a 20 millions d'années (Miocène), la mer revient recouvrir le territoire, remontant tout le couloir rhodanien. Une seconde phase de sédimentation marine se produit alors en Provence. C'est de cette époque que date la molasse, ce calcaire tendre qu'on nomme communément aujourd'hui la pierre du midi et utilisée dans la construction et la restauration des monuments de la région. Cette mer se retire progressivement lors d'une nouvelle phase tectonique (à partir de 10 millions d'années) formant la chaîne alpine et provoquant un exhaussement général des reliefs dont le Luberon et le Ventoux.

Dès lors, le réseau hydrographique se met en place, et l'érosion et la karstification des monts de Vaucluse se poursuit. Dans ce contexte, les gorges de Véroncle constituent un canyon de raccordement entre le fossé d'effondrement de Murs qui collecte les eaux de ruissellement et la plaine d'Apt, du fait de la différence d'altitude. Il en est de même pour la combe de Vaumale, également au débouché du fossé de Murs, des combes de Lioux, Sigalère, Font Jouvale aux débouchés des fossés de Lioux et Saint-Lambert. Au nord, le fossé de Sault se raccorde à la plaine de Méthamis par les gorges de la Nesque.

Il y a 6 millions d'années, un dernier événement intervient avec la crise messiniennne. La fermeture du Détroit de Gibraltar entraîne une chute de 1500 m du niveau de la mer Méditerranée et accélère l'enfoncement du réseau hydrographique, creusant d'autant les gorges, tandis que les karsts se développent.

Enfin, dernière période, le Quaternaire est marqué par l'alternance de périodes froides glaciaires et interglaciaires. La gélifraction modèle les formes du relief de la combe de Véroncle pour créer les grandes lignes du paysage que l'on connaît aujourd'hui.



6

*Principaux fossés :*

*a-Sault*

*b-Murs*

*c-Lioux*

*d-Simiane*

*e-Banon*

*Principaux Canyons :*

*1-Nesque*

*2-Sénaucole*

*3-Véroncle*

*4-Vaumale*

*5-Grand' Combe de Lioux*

*6-Sigalière*

*7-Fontjouvale*

*8-Oppedette*

*9-Régalon*



7

### ***De la rareté de l'eau***

La nature des sols calcaires de ces canyons, le processus de karstification continuellement à l'œuvre (les fissures, les failles de toutes tailles s'agrandissant sans cesse) concourent de plus en plus aux pertes d'eau dans le sous-sol. Ces pertes alimentent le grand système karstique des monts de Vaucluse dont le débouché unique est Fontaine de Vaucluse.

Ce phénomène explique pour une part la rareté de l'eau à l'époque moderne dans les gorges, alors que le cours d'eau devait être plus pérenne dans les temps anciens.

Et si il l'était un peu plus au XVI<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui, il faudrait sans doute alors chercher davantage l'explication dans l'accumulation des années de sécheresse que connaît la région depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Ces gorges et fossés en amont, à la riche histoire géologique, constituent aujourd'hui le terreau d'une flore et d'une faune remarquables.

### ***Les prairies humides de Murs***

La petite plaine de Murs (fossé d'effondrement) collecte sur quelques kilomètres carrés une partie des eaux pluviales qui viennent converger, en amont des gorges de Véroncle, dans un système de prairies humides.

Pour la plupart, ce sont des prairies de fauche qui constituent des habitats relativement rares en région méditerranéenne. En contrebas et juste en amont de l'ancien barrage, ces prairies

deviennent plus humides encore et engorgées une grande partie de l'année. Elles hébergent une flore dite « hygrophile » (aimant l'eau) à très fort enjeu écologique, parmi laquelle se développent de belles populations d'orchidées comme l'orchis à fleurs lâches ou le dactylorhize d'Occitanie.

### ***L'écosystème des gorges de Véroncle***

En contrebas du barrage et du moulin des Etangs, le cours de la Véroncle entre assez brusquement dans les gorges. Quittant les alluvions de la plaine de Murs et entrant dans le système karstique des Monts de Vaucluse, il perd, selon les saisons, une grande partie ou la totalité de ses eaux de surface, n'étant plus alimenté, à la belle saison, que par les pluies d'orages.

En dépit du caractère très intermittent des écoulements, la topographie typique des gorges façonne de façon assez homogène et structurée la végétation, jusqu'au débouché dans la plaine d'Apt, plusieurs kilomètres en aval :

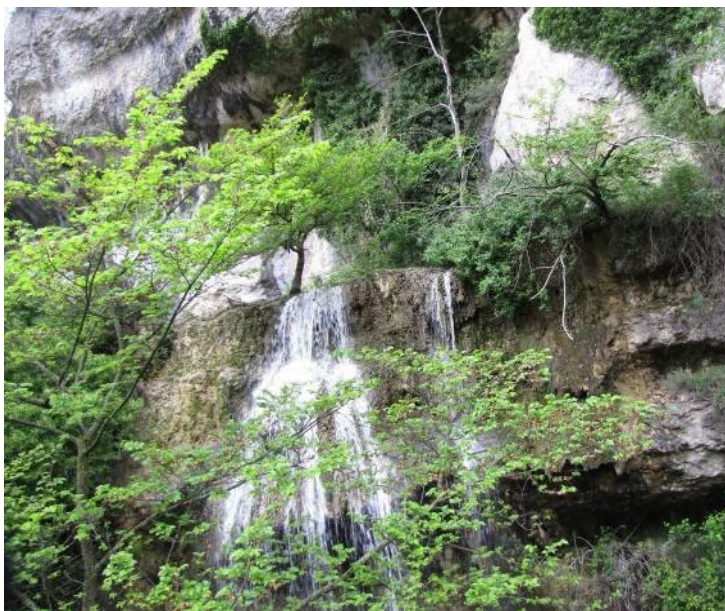
- Le fond des gorges est occupé par une belle chênaie pubescente à buis. Le chêne pubescent, ou chêne blanc, y trouve des conditions de sol qui lui sont favorables, ainsi qu'une relative fraîcheur et humidité qui lui permettent de subsister dans cet environnement très méditerranéen.
- Les versants, anciens éboulis plus ou moins stabilisés, accueillent au contraire une végétation typiquement méditerranéenne, en particulier une chênaie verte assez chétive, mais également des milieux plus ouverts de garrigues hautes et basses et de pelouses méditerranéennes de grand intérêt écologique.
- Les parois calcaires, diversement orientées, hébergent une flore très spécialisée où le chêne vert peut encore avoir sa place, accompagné notamment du genévrier de Phénicie et de plantes dites « rupicoles », fixées dans les interstices et fractures de la roche.

Cet ordonnancement général s'agrément de d'habitats naturels de plus faibles dimensions, mais qui enrichissent grandement le site : banquettes herbeuses fraîches en encorbellement des parois rocheuses, dalles faiblement inclinées dans le fond des gorges avec vasques faisant office de « mares temporaires » ou encore cascade de tuf au moulin Jean de Marre, milieu propice au développement de nombreuses espèces de mousses.

La richesse écologique de ce site est aujourd'hui prise en compte à travers plusieurs dispositifs de protection environnementale, notamment deux sites Natura 2000.

### ***Vulnérabilité des milieux naturels***

Etroitement liée à la présence de l'eau, la qualité des milieux des Gorges de Véroncle est particulièrement vulnérable au réchauffement climatique. Si la sécheresse estivale est une composante « normale » du climat méditerranéen, l'allongement des périodes d'assecs et la répétition d'épisodes sévères que l'on connaît depuis plusieurs années fait peser une menace sérieuse sur les milieux les plus fragiles comme les prairies humides ou la cascade de tuf du moulin Jean de Marre.



8



9

### ***Les grands rapaces dans les gorges de la Véroncle***

Les gorges de la Véroncle sont une des zones rupestres à la plus forte valeur patrimoniale du Parc du Luberon, en particulier pour les grands rapaces. C'est pourquoi, à l'initiative du Parc, elles ont été incluses en 1990 dans un arrêté préfectoral de protection du biotope (APPB) dédié à la préservation de quatre espèces de grands rapaces : l'Aigle de Bonelli, le Vautour percnoptère, le Circaète Jean-le-Blanc et le Hibou grand-duc. Ainsi, tout dérangement humain est interdit sur les parois de Véroncle, en particulier la pratique de l'escalade et celle de la chasse photographique.

L'Aigle de Bonelli a aujourd'hui malheureusement disparu du site, où il ne niche plus. Il ne subsiste qu'un couple nicheur sur le territoire du Parc du Luberon, là où il y en avait une quinzaine connus dans les années 1950. Néanmoins les mesures de préservation de ce petit aigle méditerranéen, l'un des oiseaux les plus rares au niveau national et européen, portent leurs fruits : sa population nationale est passée d'environ 25 couples dans les années 1990 à environ 35 désormais, exclusivement sur le pourtour méditerranéen. On observe ainsi la réinstallation de l'Aigle de Bonelli dans des sites dont il avait disparu parfois depuis plusieurs décennies. C'est ce qui pourrait se produire à l'avenir dans les gorges, dès lors que l'intégrité et la tranquillité du site sont maintenues.

Le Vautour percnoptère a connu au niveau national une évolution similaire depuis l'après-guerre, avec un effondrement de ses effectifs et une fragmentation de son aire de répartition en Europe. Le Parc du Luberon constitue l'un de ses derniers bastions dans le Sud-Est de la France, avec 4 couples. Aujourd'hui, ce petit vautour migrateur continue de fréquenter le secteur de Véroncle et des monts de Vaucluse pour sa recherche alimentaire, à partir de sites de nidification situés non loin.



Les grands rapaces sont emblématiques de la richesse faunistique des monts de Vaucluse, dont les gorges de Véroncle constituent l'un des sites majeurs. Dotés de grands domaines vitaux, recherchant leur nourriture dans les milieux ouverts et nichant dans les parois rocheuses (Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Hibou grand-duc) ou les forêts (Circaète Jean-le-Blanc), ces espèces exploitent, tout au long de leur cycle de vie, l'ensemble de la mosaïque paysagère et écologique du site. C'est pourquoi leur protection reste une priorité car, au-delà de la conservation de leurs dernières populations, agir pour leur préservation permet par effet « parapluie », d'œuvrer pour l'intégrité de l'ensemble des espèces et des milieux naturels. Et *in fine* des paysages.



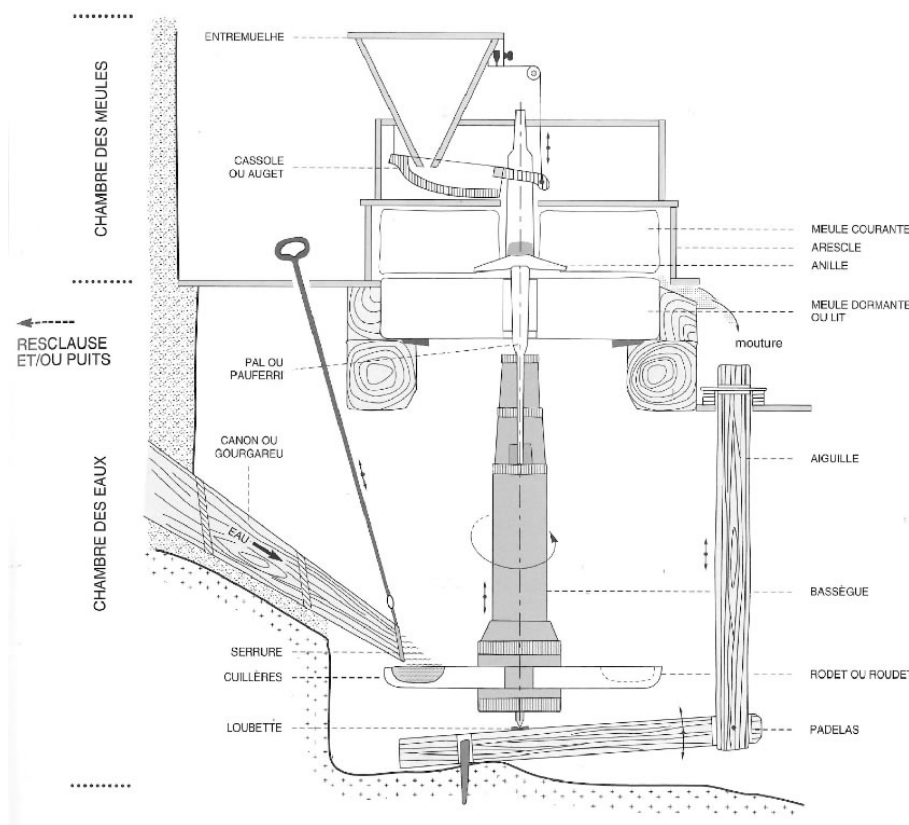
10

## Un patrimoine industriel unique en Provence

Depuis le plateau de Murs jusqu'à la plaine de Gordes, à travers des gorges parfois très encaissées, un impressionnant complexe est mis en place à partir du XVI<sup>e</sup> siècle pour moudre des céréales le long du torrent de Véroncle : en l'espace de 5 km et 230 m de dénivelé, dix moulins à eau précédés d'un imposant barrage sont édifiés. L'installation d'un tel système relève de l'exception dans notre région et témoigne de l'organisation de la société de l'époque, d'un mode de vie aujourd'hui disparu, et de prouesses constructives afin d'aménager un site difficilement accessible et d'utiliser une eau particulièrement rare.

Ainsi, en parallèle du cours d'eau naturel, un ingénieux réseau hydraulique est créé afin d'alimenter les moulins : barrage initial, canaux d'amenée bâtis ou taillés dans la roche et remplissant des réservoirs au-dessus de chaque moulin, canaux de fuite alimentant le moulin suivant ou rejetant l'eau dans le torrent. Bien qu'inusités depuis plus d'un siècle, de nombreux vestiges de ces aménagements sont encore visibles aujourd'hui.

Ce système de moulins en cascade permettait de contourner une contrainte qui semblerait sinon rédhibitoire : ici, la ressource en eau est faible et non-pérenne (régime méditerranéen et phénomène karstique). Si les débits du XVI<sup>e</sup> siècle nous sont inconnus, une étude de la fin du XIX<sup>e</sup> nous indique qu'ils étaient alors de 0.03 m<sup>3</sup>/s pour les eaux ordinaires, ce qui est très peu. Même avec une réserve conséquente (barrage), un moulin ne pouvait, dans ces conditions, fonctionner régulièrement et efficacement. L'adjonction de plusieurs moulins utilisant la même eau permettait, à volume constant, de moudre davantage et répondre ainsi aux besoins du territoire.



### ***Contexte historique et caractéristiques architecturales***

Le barrage et les quatre premiers moulins se situent sur le territoire de Murs et appartenaient à son Seigneur. Les six autres moulins se situent sur le territoire de Gordes et appartenaient eux à des particuliers. Les modalités de construction et d'usage de ces moulins sont alors étroitement liées à ces dispositions différentes : l'organisation étant plus systémique du côté de Murs dans le cadre d'un monopole banal.

Ainsi, à Murs, dès 1508, Jean d'Astouand, contracte un acte d'habitation avec de nouveaux villageois. Cet acte, que l'on retrouve dans de nombreux territoires de Provence au XVI<sup>e</sup> siècle, visait le repeuplement des villages décimés par les grandes crises de la fin du Moyen-Age (guerres, famines, pestes). Dans cet acte, est mentionnée l'obligation stricte pour les habitants d'utiliser les moulins de Murs, à l'exclusion d'autres moulins du territoire. Cette disposition féodale, offrait au Seigneur la garantie de revenus à travers les droits de mouture. En contrepartie, le Seigneur assurait la construction et le gros entretien des moulins et du barrage.

Si l'acte de 1508 confirme l'existence de moulins et d'un étang (réserve d'eau et de pêche à l'emplacement du barrage), les connaissances actuelles ne permettent pas de connaître les dates exactes de construction des édifices. L'analyse de l'archéologie du bâti a permis néanmoins d'identifier certaines phases de constructions.

### ***Le barrage des étangs***

Le barrage, long de 132 m au total et haut de 20 m fut édifié en plusieurs phases. Un premier mur en maçonnerie de pierres de taille soigneusement assisées fut d'abord élevé en travers du torrent de Véroncle à la fin du X<sup>e</sup> ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle afin de créer un étang de pêche. Il comportait deux avant-becs servant de contreforts. Afin d'augmenter les capacités de la retenue et de mieux alimenter le premier moulin, ce mur fut rehaussé en maçonnerie de moellons à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (mention 1584 gravée sur une chaîne d'angle). Parallèlement, il fut doublé en aval, à une dizaine de mètres de distance par un contre-mur afin de créer un barrage masse : l'espacement entre les deux parements étant comblé par de l'argile qui assurait l'étanchéité.

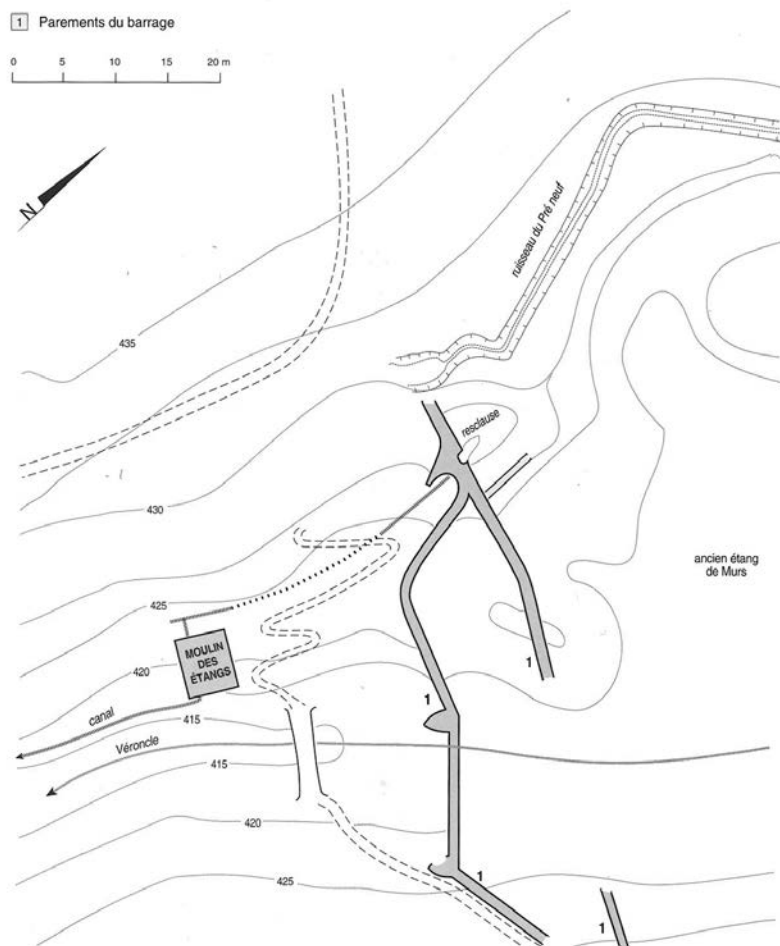
Le manque d'entretien d'un tel édifice au cours des siècles suivants est sans doute à l'origine de la large brèche qu'il l'éventre aujourd'hui, le privant ainsi de tout usage de retenue d'eau.



12



13



14

### ***Le moulin des étangs***

Le premier moulin de la série pourrait dater de 1581 comme le laisse supposer la gravure sur le linteau de la porte d'entrée. Agrandi aux siècles suivants comme en témoigne notamment les collages de maçonneries en façade Nord, il fonctionna jusqu'au début du XXe siècle.

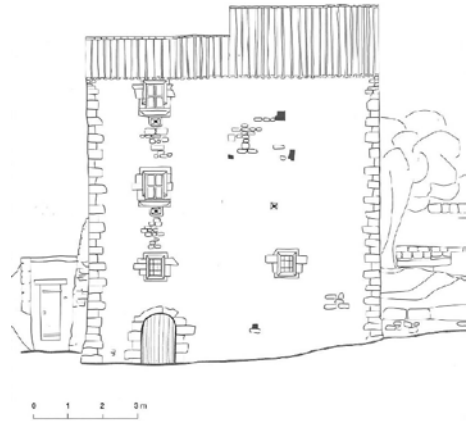
Il a, depuis, été réhabilité en maison d'habitation.

Comme l'ensemble des moulins de Véroncle, les murs sont constitués de moellons hourdés à la chaux tandis que les chaînes d'angles, les encadrements de baies ainsi que la conduite forcée sont soigneusement appareillés en pierres de taille.

Fait notable à la fin du XIXe siècle, la roue horizontale originelle du moulin fut transformée en roue verticale sans que l'on sache si cette évolution technique fut réellement bénéfique en l'espèce. Cette évolution reflète néanmoins le mouvement global d'industrialisation et d'homogénéisation de techniques ancestrales plus empiriques, parfois au détriment de la culture locale.



15



16

### ***Le moulin du Dévissé***

Le deuxième moulin date également de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (mention 1573 sur une pierre de la porte d'entrée). Sa structure simple (base rectangulaire élevée sur trois niveaux) est représentative des petites unités rurales de transformation :

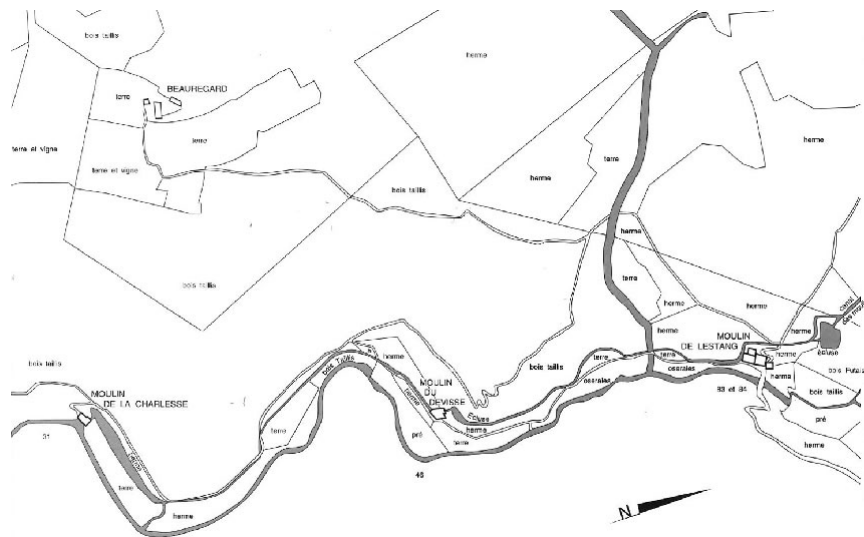
- La chambre des eaux voûtée en niveau inférieur ;
- La chambre des meules ;
- Et en haut, le grenier à grain sur plancher, pouvant servir également de petite habitation pour le meunier.

Fait remarquable de ce complexe féodal de Murs, le canal d'amenée des eaux n'est autre que le canal de fuite du moulin précédent. Et sa fuite alimente le moulin suivant.

Il est aujourd'hui en ruine, mais les meules et sa conduite forcée en pierre de taille sont encore relativement en place.



17



18

### ***Le moulin de la Charlesse***

Une pierre d'angle du troisième moulin porte la mention 1753 mais sa construction date sans doute du XVI<sup>e</sup> siècle au regard de la typologie des encadrements des portes et fenêtres. Reposant sur la même structuration en trois niveaux, il est néanmoins plus vaste. Cette caractéristique indique un usage d'habitation plus pérenne et plus confortable comme en témoigne également la présence d'une cheminée au niveau haut (appartement/grenier).

Contrairement aux autres moulins, l'amenée des eaux ne se fait pas dans l'axe du moulin par l'arrière, mais par le côté, perpendiculairement. Cette implantation est sans doute liée à une adaptation au terrain (vallon plus encaissé à cet endroit).

Egalement en ruine aujourd'hui, il dispose encore de son imposante conduite forcée en pierres de taille appareillées et visible depuis le sentier de randonnée ainsi que l'axe de bois cerclé de fer (appelé bassègue) dont la fonction était de transmettre le mouvement rotatif à la meule du dessus.



19

### ***Le moulin du puits de Cata***

Le quatrième et dernier moulin sur le territoire de Murs est différent. Contrairement aux trois précédents, il fonctionnait avec une roue verticale dont l'usage était sans doute industriel (pour aiguiser). De ce moulin, il ne reste aujourd'hui que le spectre de la roue et la conduite partiellement taillée dans le rocher. Son utilisation fut très courte dans le temps, puisque dès le XVII<sup>e</sup> siècle il n'apparaît plus dans les textes.

### ***Les moulins Jean de Marre***

Le moulin suivant se situe sur le territoire de Gordes. Probablement construit au XVI<sup>e</sup> siècle, il est agrandi au XVIII<sup>e</sup> comme en témoigne la mention 1727 gravée sur le linteau de la porte

d'entrée. Ce moulin est sans doute un des plus intéressants de la série par sa taille et l'aménagement de ses abords.

Il est implanté sur une forte rupture de pente, au droit d'une chute de 11 m de la Véroncle qui a contribué à façonner une cascade de tuf et de mousse tout à fait remarquable.

Le bâtiment originel se développe dans la pente sur quatre niveaux. Au bas, la salle des eaux est taillée dans le rocher et le dernier niveau est un véritable appartement avec sa cuisine, son évier et sa cheminée ainsi qu'un accès direct sur l'extérieur.

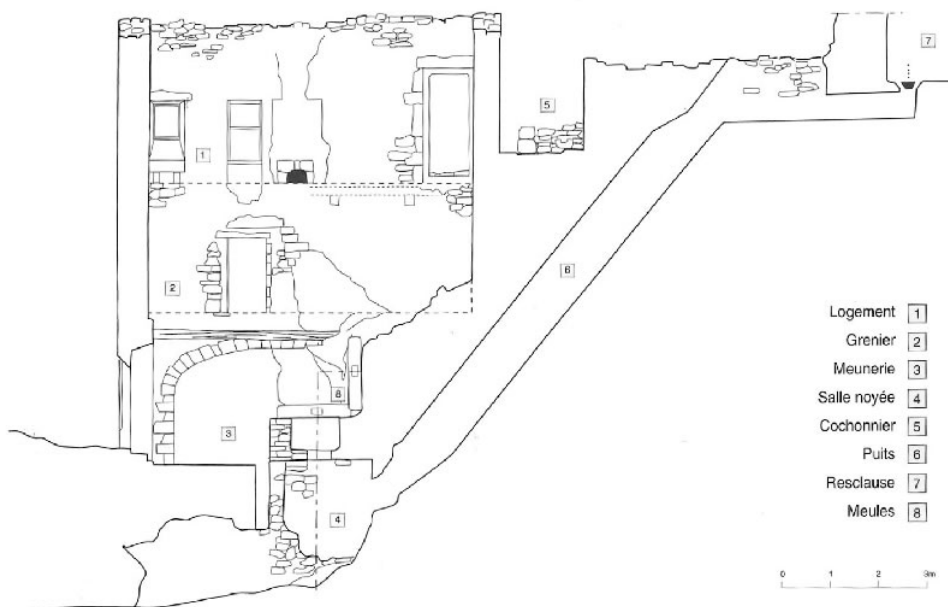
Deux adjonctions successives sont adossées à l'ouest dont la destination demeure inconnue (écurie ? agrandissement du grenier ?), mais sont sans doute à rapprocher d'un aménagement complet des abords du moulin. En effet, d'un simple moulin fonctionnant quelques mois dans l'année au XVIe, on passe au XIXe siècle à un véritable domaine agricole avec ses terrasses de cultures avec arbres fruitiers, vignes, et oliviers, sa basse-cour et même un second moulin, en aval. Ce dernier, aux dimensions beaucoup plus modestes (cellule rectangulaire élevée sur deux niveaux) est davantage représentatif des moulins les plus rudimentaires en Provence. Ces deux moulins sont en ruine aujourd'hui.



20



21



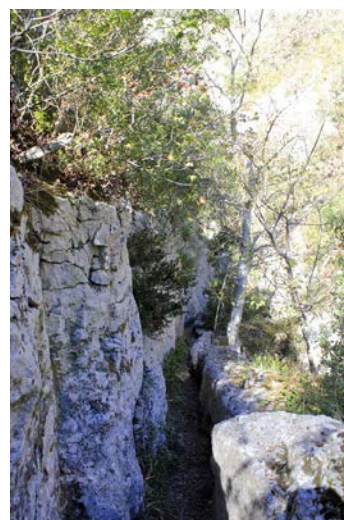
22

### ***Le moulin Cabrier***

Sur le septième moulin aucune mention gravée n'apparaît, mais les dispositifs architecturaux laissent à penser qu'il date de la même époque (XVI<sup>e</sup> siècle) et qu'il fut agrandi plus tardivement, comme en témoigne le décalage de la façade Sud. De dimensions assez modestes, il est à rapprocher, dans sa typologie, du moulin précédent et du moulin du Dévissé. Menaçant totalement ruine, ce moulin fit l'objet d'un chantier de conservation dans les années 1990 et s'il ne dispose plus de sa toiture, les meules sont encore en place ainsi que son imposant réservoir en pierre de taille au-dessus du moulin. Au XIX<sup>e</sup> siècle, sans doute pour faire face au manque d'eau, un barrage fut élevé en travers du torrent 250 m en amont du moulin. Entre les deux, une belle canalisation fut taillée dans le rocher. Le sentier de randonnée l'emprunte aujourd'hui en partie.

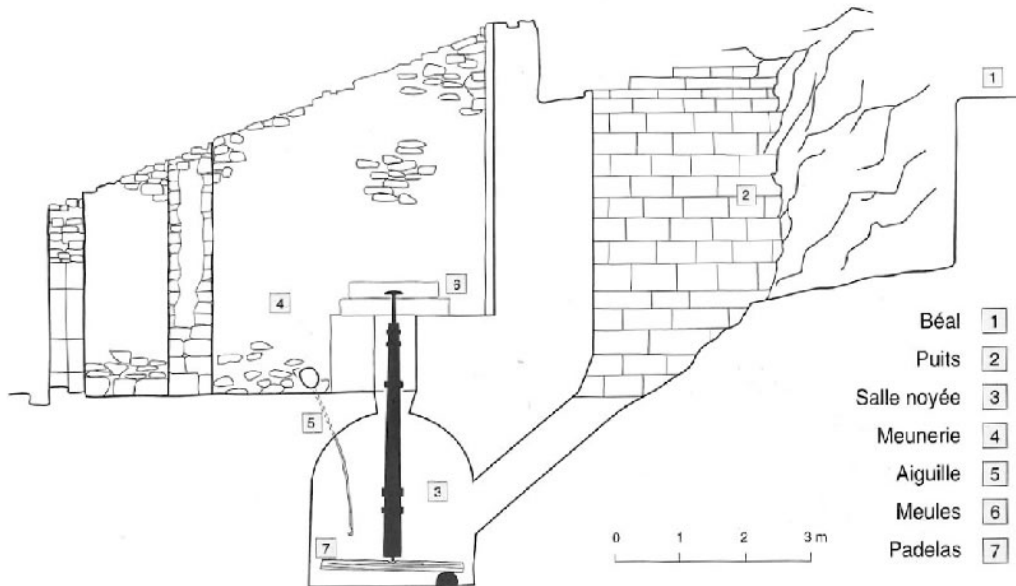


23



24





25

### ***Les moulins des Grailles***

Le huitième moulin se situe à la sortie des gorges de la Véroncle, au débouché dans la plaine. Datant également du XVI<sup>e</sup> siècle, il fonctionnait encore au début du XX<sup>e</sup> siècle et fut depuis réhabilité en habitation. A cette occasion, il fut fortement remanié et agrandi ; originellement, sa structure devait être semblable au moulin Cabrier.

Le neuvième moulin, à proximité du précédent, a été reconstruit avant la Révolution. Transformé en bergerie au XX<sup>e</sup> siècle, ces multiples modifications rendent aujourd'hui plus difficile sa lecture.

### ***Le moulin des Cortasses***

Enfin, le dixième et dernier moulin, situé au hameau des Cortasse, est plus tardif (fin XVII<sup>e</sup>). Egalement réhabilité en habitation, il ne dispose plus aujourd'hui que de son réservoir en pierre de taille.

Parmi les dix moulins de Véroncle, si certains ont été réhabilités en habitation d'autres conservent encore leurs caractéristiques originelles malgré un siècle d'abandon.

Ainsi, l'ensemble du complexe industriel de Véroncle demeure encore aujourd'hui un véritable conservatoire des techniques provençales ainsi que de leur évolution et adaptation pendant trois siècles.

## Vers un projet global de préservation

La richesse écologique des gorges de la Véroncle et la qualité patrimoniale de son complexe hydraulique de moulins en font un site tout à fait remarquable en Provence : milieux naturels, paysages, patrimoine bâti, se conjuguent ici harmonieusement.

Tombé dans l'oubli au XXe siècle, son audience est aujourd'hui relativement confidentielle puisqu'on y accède seulement par des sentiers de randonnées escarpés. Cette histoire récente et son isolement ont sans doute contribué jusqu'à présent à préserver les gorges et les moulins de Véroncle.

Néanmoins, le processus de ruine des moulins et du barrage se poursuit inexorablement et la mise en valeur du site (signalétique partielle des années 1990 ; entretien des chemins) ne permet pas de transmettre au visiteur toute la richesse de ces patrimoines.

Dans le but d'englober et prendre en compte les multiples enjeux à Véroncle liés aux milieux naturels, la flore, la faune, le patrimoine hydraulique, la gestion de l'eau, la fréquentation, un projet d'Espace Naturel Sensible (ENS) est en cours. Relevant de la politique départementale de protection de l'environnement, un ENS est un espace protégé dont la vocation est de concilier protection environnementale, fréquentation et accueil du public. L'objectif n'est pas de tout « montrer », mais bien de réaliser un plan de gestion qui détermine ce qui peut être valorisé et ce qui doit être protégé et avec quels moyens (la préemption environnementale notamment mais pas uniquement). Au-delà des périmètres de protection cités plus haut, la plus-value d'un ENS est d'apporter une réflexion plus globale sur un site ainsi que des moyens alloués supplémentaires.

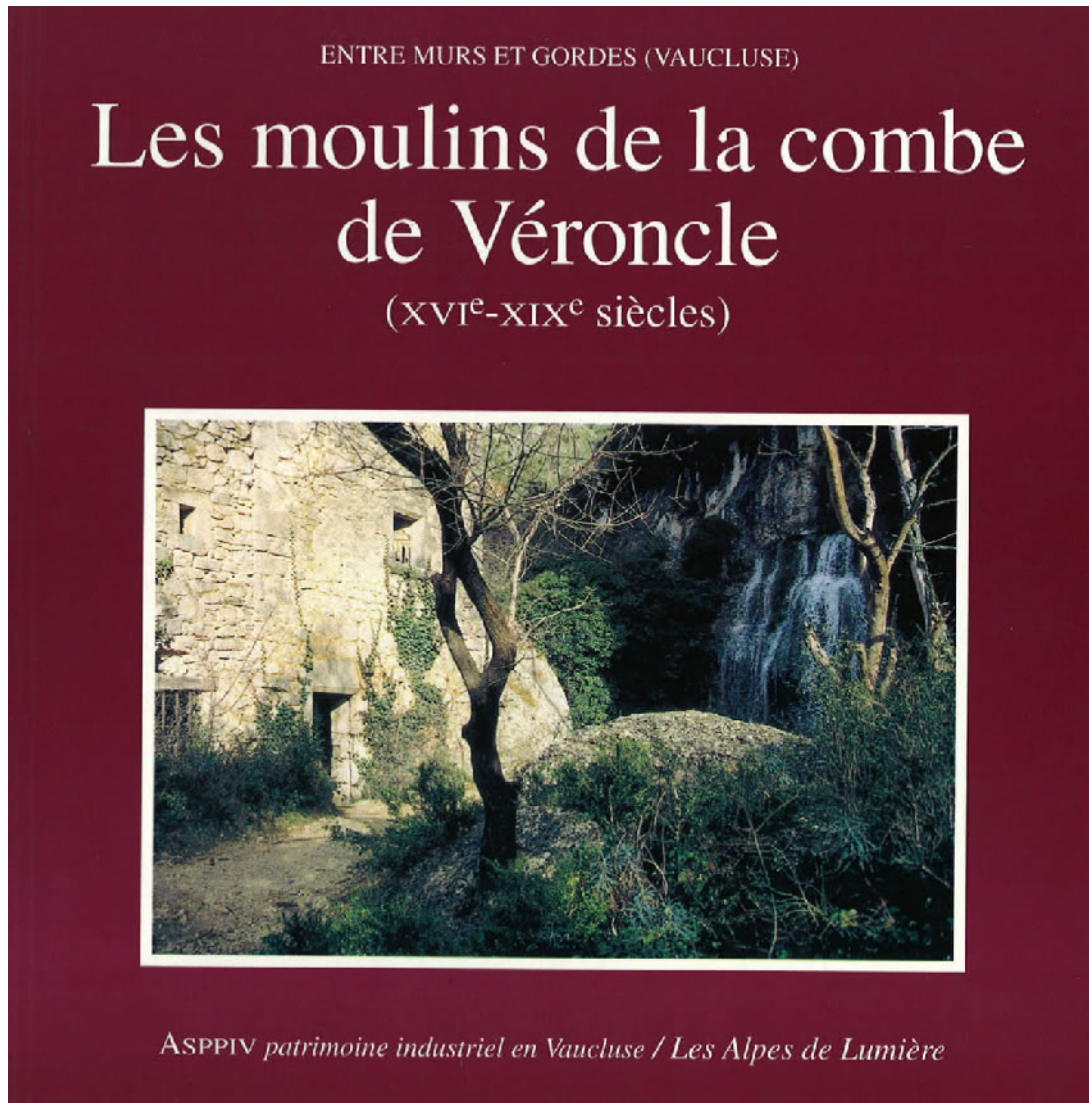
Parallèlement au projet d'ENS, la question strictement patrimoniale demeure plus que jamais d'actualité. Les études des années 1980-90 et les travaux de conservation du moulin Cabrier ont permis une prise de conscience collective sur la nécessité d'intervenir avant qu'il ne soit définitivement trop tard.

Aujourd'hui, 20 ans plus tard, la commune de Gordes mène des études en vue de conserver et mettre en valeur le moulin Jean de Marre. C'est un pas de plus mais malheureusement il n'y a pas d'autres projets envisagés pour le moment. On pense notamment au barrage, au réseau hydraulique entre moulins, aux autres moulins en ruine.

Au regard de la valeur de ce patrimoine et de sa vulnérabilité, la protection réglementaire au titre des Monuments Historiques et/ou des Sites pourrait être une solution pour conforter les efforts actuels et préserver sur le long terme la chaîne des moulins de Véroncle. Ce pourrait être l'occasion de mobiliser, pour sa pleine reconnaissance, l'ensemble des acteurs (du local à l'Europe) autour d'un projet de conservation et de mise en valeur d'un patrimoine historique, architectural et paysager de premier ordre.

**Pour en savoir plus :**

*Les moulins de la combe de Véroncle, ASPPIV/Les Alpes de lumières, 1996*



Pour découvrir les moulins et les gorges de la Véroncle en randonnant :  
[www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)

## **Légendes :**

- 1 *Les paysages des gorges de la Véroncle.* © PNRL Jérémie Haye
- 2 *Les ruines du moulin Jean de Marre au cœur des gorges de la Véroncle.* © PNRL Eric Garnier
- 3 *Les gorges de la Véroncle entre Murs et Gordes* © IGN
- 4 *Les paysages des gorges de la Véroncle avec au loin le Mont Ventoux.* © PNRL Jérémie Haye
- 5 *Un sentier de randonnée au fond des gorges de la Véroncle.* © PNRL Eric Garnier
- 6 *Carte hydrogéologique : fossés et canyons des plateaux de Vaucluse (Jacques Mudry d'après Puig, 1987).*
- 7 *Les méandres de la Véroncle creusés pendant des millions d'années.* © PNRL Eric Garnier
- 8 *La cascade de tuf et de mousse au droit du moulin Jean de Marre.* © PNRL Georges Guende
- 9 *Les vasques au fond des gorges de la Véroncle.* © PNRL Eric Garnier
- 10 *Les parois rocheuses calcaires des gorges de la Véroncle.* © PNRL Jérémie Haye
- 11 *Schéma type de fonctionnement d'un moulin à farine à roue horizontale (LAM - Aix)*
- 12 *Le mur aval du barrage des étangs aujourd'hui éventré à droite.* © PNRL Jérémie Haye
- 13 *La mention « 1584 » gravée sur une pierre d'angle du barrage.* © PNRL Jérémie Haye
- 14 *Le plan du barrage des étangs à Murs (relevé en 1967)*
- 15 *L'angle Nord-Est du moulin des étangs.* © PNRL Jérémie Haye
- 16 *La façade Est du moulin des étangs (PNRL et LAM – Aix)*
- 17 *Les vestiges de la façade Sud du moulin du Dévissé. A l'intérieur la meule dormante.* © PNRL Jérémie Haye
- 18 *Implantation des trois premiers moulins avec leur réseau hydraulique en parallèle du torrent de Véroncle (LAM-Aix d'après Cadastre de 1809)*
- 19 *La conduite forcée en pierre de taille du moulin de la Charlesse.* © PNRL Jérémie Haye
- 20 *Le moulin Jean de Marre au cœur des gorges de la Véroncle.* © PNRL Eric Garnier
- 21 *Les vestiges de la façade Est du moulin Jean de Marre.* © PNRL Jérémie Haye
- 22 *Coupe sur les vestiges du moulin Jean de Marre avec ses quatre niveaux (LAM – Aix)*
- 23 *Les vestiges de la façade Sud du moulin Cabrier après les travaux de cristallisation de la ruine dans les années 1990. A droite les meules dormante et courante ainsi que le bassège (axe en bois).* © PNRL Jérémie Haye
- 24 *Le canal d'amenée (ou béal) taillé dans la roche en amont du moulin Cabrier.* © PNRL Jérémie Haye
- 25 *Coupe sur les vestiges du moulin Cabrier (LAM – Aix)*